

DU 7 FÉV.  
AU 11 MARS  
2022

# INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

**SUR LE TERRITOIRE D'ANGERS LOIRE METROPOLE**

Venez consulter les résultats provisoires  
de l'inventaire des zones humides

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Un registre sera à votre disposition en commune  
pour y recueillir vos observations.

Pour en savoir plus : [www.angersloiremetropole.fr/zoneshumides](http://www.angersloiremetropole.fr/zoneshumides)

